

Le 25 novembre 2004

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 3596
Télécopieur : (514) 289-5197

OBJET : Demande amendée relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2005-2006
Dossier Régie : R-3541-2004
Notre dossier : R000102//FE

Chère consoeur,

La présente fait suite à votre correspondance du 18 novembre dernier concernant la planification et le déroulement de l'audience du dossier mentionné en titre.

Hydro-Québec Distribution est d'accord avec la division en quatre thèmes proposée par la Régie pour la présentation de sa preuve. Toutefois, étant donné que la preuve des intervenants aborde souvent plusieurs sujets dans un même document, le Distributeur propose que l'audience se déroule en trois (3) blocs : 1) la preuve du Distributeur, 2) la preuve des intervenants et, le cas échéant, 3) la contre-preuve.

À l'instar des deux phases du dossier R-3492-2002, le Distributeur débutera sa preuve en présentant un panel d'introduction, composé de M. André Boulanger, président d'Hydro-Québec Distribution et de M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, qui brossera un tableau d'ensemble du dossier.

La composition et la durée des présentations des panels se déclinent comme suit :

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Paul Charbonneau
Josée Deland
Dominique Downs
Valérie Durand
Eric Fraser

Yves Fréchette
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapiere
Nicole Lemieux

Jean-François Mercure
Maria Moudir
Cathy Noseworthy
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini
Dominique Piché

Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turnel

Thème 1 – Mesure de l'efficience, coût du service et revenus requis du Distributeur

Durée : 1 heure 15 minutes

Panel n° 1 (Introduction et contexte de la demande)

Durée : 30 minutes

M. André Boulanger, président d'Hydro-Québec Distribution.
M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.

Panel n° 2 (Efficience, coût de service et revenus requis)

Durée : 45 minutes

M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.
M. Pierre-Luc Lavoie, directeur Comptabilité et contrôle, Planification et contrôle, Hydro-Québec Distribution.
Mme Danielle Lapointe, directrice Planification, Planification et contrôle, Hydro-Québec Distribution.
M. Jean Bouchard, directeur Plans et stratégies d'affaires, vice-présidence Réseau, Hydro-Québec Distribution.

Panel n° 3 (Charge de retraite)

Durée : 15 minutes

À déterminer, vice-présidence Finances et services financiers, Hydro-Québec.
François D'Amour, actuaire, Groupe conseil Aon.

Thème 2 – Prévisions de la demande et approvisionnements énergétiques

Durée : 50 minutes

Panel n° 4

M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.
M. Yves Nadeau, chef Prévisions de la demande et des revenus, Planification et contrôle, Hydro-Québec Distribution.
M. Daniel Richard, chef Projet Planification et Fiabilité, direction Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution.

Thème 3 – Principes réglementaires

Durée : 30 minutes

Panel n°5

- | | |
|--------------------|--|
| M. Michel Bastien, | directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution. |
| M. Donald Hotte, | conseiller en affaires réglementaires, Hydro-Québec. |
| À déterminer, | direction Marchés financiers, Trésorerie de la société, vice-présidence Finances et services financiers, Hydro-Québec. |

Thème 4 – Répartition des coûts, interfinancement et structures tarifaires

Durée : 50 minutes

Panel n° 6

- | | |
|--------------------|--|
| M. Michel Bastien, | directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution. |
| M. Marcel Côté, | chef Coûts et caractéristiques de la consommation, direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution. |
| M. Albert Chéhadé, | chef Tarification, direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution. |

À la lumière des demandes de renseignements et de la preuve des intervenants, le Distributeur ne prévoit pas présenter de témoin sur les sujets du coût de la dette et du taux de rendement, des ressources humaines et des frais de service de nature administrative. Le Distributeur n'a pas non plus requis la présence d'un représentant du Centre de services partagés. À moins d'avis contraire de la Régie ou d'un intervenant, le Distributeur ne compte pas modifier cette situation.

Pour l'instant, le Distributeur n'a que deux (2) contraintes à exprimer concernant l'ordre des témoignages. Dans un premier temps, étant donné son horaire très chargé, M. André Boulanger ne sera en mesure de témoigner que le 6 décembre, première journée d'audience. Également, le Distributeur juge essentiel que la preuve relative à la prévision de la demande et aux approvisionnements énergétiques ait lieu avant la preuve sur les principes réglementaires.

En ce qui concerne les contre-interrogatoires, l'exercice d'en estimer la durée est quelque peu difficile puisque la majeure partie de la preuve fut déposée ce lundi et que nous en recevions encore hier. À tout événement, et sous réserve de modifications, nous estimons la durée de nos contre-interrogatoires ainsi :

ACEF

Mémoire structures tarifaires :	15 minutes
Mémoire général :	30 minutes

AQCIE/CIFQ

Mémoire structures tarifaires :	aucun
Mémoire général :	aucun
Rapport Knecht :	30 minutes

AIEQ

Mémoire général :	15 minutes
-------------------	------------

FCEI

Mémoire structures tarifaires :	30 minutes
Rapport Drazen :	1 heure
Rapport Mikkelsen :	15 minutes

GRAMÉ

Mémoire structures tarifaires :	15 minutes
Mémoire général :	15 minutes

OC

Rapport Harper :	15 minutes
------------------	------------

SÉ/AQLPA

Mémoire structures tarifaires :	aucun
Autres preuves :	30 minutes

UC

Rapport Pham structures tarifaires : 30 minutes
Mémoire général : 30 minutes
Rapport Pham méthode de répartition : 30 minutes

UMQ

Mémoires structures tarifaires : 45 minutes

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser

mb

(c.c.: Intervenants (par courriel seulement))